Lors de l'entretien No 1 du 28 juillet 2020, Monsieur JUSTET indique notamment :

« Je souhaitais cet entretien pour pouvoir discuter de mon poste, mon statut et ma rémunération. ***Depuis 18 ans, j'ai eu 0 évolution de mon grade/coefficient, j'ai le statut le plus bas de tout l'informatique.***
Ca fait 12 ans que j'ai 0 augmentation*, et à chaque fois que je fais la demande, il m'est toujours répondu par la hiérarchie que soit il me faut faire mes preuves soit il n'y a pas d'augmentation chez Spir / Hopps – sauf qu'on sait que ce n'est pas du tout la vérité. »*
« J'avais déjà fait des demandes chiffrées et, ***à chaque fois, Natacha me répond " j'ai posé la question à S.Cresto et c'est non sans aucune explication"****.*
Je veux savoir le pourquoi*, même si je me fais une idée de ce pourquoi en référence à tout ce qui s'est déroulé me concernant par le passé dans la société. »*

Pièce n° 6 : Mail du 29 Juillet 2020 - Compte-rendu entretien No 1 du 28 Juillet 2020 - Page 1

S.Cresto :
*… « **c'est vrai que si tu partais, ce serait compliqué de te remplacer** ou de prendre un prestataire, ça nous ennuierait que tu partes, le travail que tu fais il faut le faire, et **pour le faire aussi bien trouver quelqu'un ce serait pas simple**, mais pour l'instant tu ne pars pas » …*

*… « **Donc je peux te dire que je n'obtiendrai rien, j'ai préparé l'entretien, j'en ai discuté avec Natacha, avec L.Baillet**. Natacha dit que tu fais le job, elle connaît ton argumentation, puisqu'à l'EAP tu l'as expliqué et **elle est tout à fait d'accord, et moi du passé et de la vision que j'ai des livrables je corrobore ce que tu dis**, mais on se dit « on va faire quoi ? présenter en comité une augmentation ? » - parce qu'une augmentation doit être signée par le N+ je ne sais pas combien – « **on sait que ça ne passera pas, est-ce qu'il a un contrat à côté, non donc il ne va pas partir** »…*

*… « Parce que le gâteau en plus est plus petit. **C'est vrai, de tout ce que tu as dit**, je dirais que si le gâteau était plus gros, il y a des choses qui se répartissent un peu différemment. **Sandrine, j'ai entendu parler de cette histoire, je trouve que s'il y a eu augmentation de Sandrine, il semblerait que ce soit une lourde erreur**. »*

Pièce n° 6 : Mail du 29 Juillet 2020 - Compte-rendu entretien No 1 du 28 Juillet 2020
Pages 5 et 6

B.Justet :
*« **En 12 ans, aux périodes des augmentations, y compris sous toi et sous L.Baillet, il m'a toujours été répondu « il n'y a pas d'augmentation, fais tes preuves » et les augmentations ont eu lieu pour les autres**. Ca a toujours été « il n'y a pas d'augmentation » mais comme tu l'as dit il y a une poignée qui ont évolué qui ont explosé les compteurs. Certains*

S.Cresto :
« Parce que le gâteau en plus est plus petit. C'est vrai, de tout ce que tu as dit, je dirais que si le gâteau était plus gros, il y a des choses qui se répartissent un peu différemment. Sandrine, j'ai entendu parler de cette histoire, je trouve que s'il y a eu augmentation de Sandrine, il semblerait que ce soit une lourde erreur. »
B.Justet :
*« **Son évolution ne s'est pas faite juste sur cette année, l'écart ne s'est pas fait du jour au lendemain ces derniers mois, je parle des 12 ans au cours desquels je suis resté à 0**. Avec Sandrine, on a démarré quasiment en même temps dans la boîte et on sait où on en est aujourd'hui. Au final aujourd'hui je me retrouve avec le statut et la paie les plus bas de tout l'informatique. »*

Pièce n° 9 : Mail du 4 Août 2020 - Compte-rendu entretien No 2 du 29 Juillet 2020 – Page 1

Compte-Rendu Entretien Cresto / Natacha du 29/07/2020 :
N.André :
*« On a fait en sorte d'aller vite comme tu nous l'as demandé : on a relayé l'information à Laurent Baillet qui lui-même l'a relayée à **Alexis Villetet, le DRH de Hopps, et à Eric Paumier le DG de Hopps**.*
***La première chose quand il a relayé cela, c'est qu'ils ont constaté que tu étais resté 12 ans sans aucune augmentation et que c'était une grosse anomalie**.*
La deuxième chose, c'est que moi et Stéphane Cresto on a appuyé le fait qu'on voulait te garder, on ne voulait pas que tu partes à l'extérieur. »

Pièce n° 9 : Mail du 4 Août 2020 - Compte-rendu entretien No 2 du 29 Juillet 2020 – Page 1

****

Conclusions Prud'Homales du 15 Avril 2024 des Escrocs PPS le PDG Eric PAUMIER inclus :

(sans pièces justificatives bien évidemment 😁 *)*

Au surplus, Monsieur JUSTET verse aux débats des échanges de mails, datant de 2011, 2017, 2018 et 2020, soit bien antérieurs de plusieurs années, à la saisine, qu'il se borne à paraphraser dans le cadre de ses écritures.

Ces échanges ne font nullement valoir une différence de traitement dont aurait été victime Monsieur JUSTET.